

COMITE DE DIRECTION REUNION PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 30 JUILLET 2019

PAGE 1/1

Présences :

Président : ENNJIMI Saïd, Mmes BARROT Pierrette, HEBRE Valérie, MM. AUGÉY Claude, BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, COMBARET Christian, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LAFRIQUE Philippe, LEONARD Frédéric, MARTIN Alain, MASSE Pierre, MATTENET Patrick, MIREBEAU Pascal, RABAT Luc, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, TINGAUD Pascal, WAILLIEZ David.

Absents : MM. BOUDET Alexandre, DANTAN Jacques, DAUPHIN Jean Louis, GAUTIER Jean-Luc LADRAT Bernard, LAPORTE FRAY Bernard.

Modifications apportées sur la composition des poules N3, R1 et R2 saison 2019/2020.

Les Statuts de la LFNA permettant désormais de se réunir, si l'urgence l'exige, par voie électronique, les membres du Comité ont pris connaissance des éléments ci-dessous :

Suite à la décision de la Commission d'Appel de la DNCG du 17/07/2019 confirmant la rétrogradation du Limoges F.C. en championnat R1, les modifications suivantes sont proposées :

- . National 3 : - Pau F.C. (2) à la place du Limoges F.C. (1)
- . Régional 1 : - Orthez (moins bon 10ème descendant de R1) remplace Pau F.C. (2)
- Limoges F.C. (1) à la place du Limoges F.C. (2)
- . Régional 2 : - Limoges F.C. (2) remplace le club d'Orthez dans la poule F dans un premier temps
- Le 29/07 accord écrit du FC des Graves (R2 Poule D) pour intégrer la poule F à la place d'Orthez.
- Limoges F.C. (2) remplace F.C. des Graves dans la poule D
- . Régional 3 : - RAS

Les membres présents valident à l'unanimité les modifications proposées.

Ces modifications sont effectuées sous réserve de procédure en cours - le club de Limoges ayant fait une demande de conciliation auprès du CNOSF.

Le Président de la LFNA
Saïd ENNJIMI

Le Secrétaire Général
Luc RABAT